

Communiqué de presse

10 juin 2009

L'Ifremer signe un protocole d'accord avec le Ministère algérien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

**Vendredi 12 juin à 11h30
au siège de l'Ifremer**

L'Ifremer, représenté par son Président-Directeur général Jean-Yves Perrot, et le Ministère algérien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), représenté par le professeur Hafid Aourag, directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique, signeront le 12 juin prochain à 11h30, au siège social de l'Ifremer à Issy les Moulineaux, un protocole d'accord pour une coopération scientifique et technique dans le domaine de l'océanologie.

Du 9 au 12 juin, la délégation algérienne visitera les Centres Ifremer de Brest et de Toulon avant de se rendre au siège de l'Institut à Issy-les-Moulineaux pour signer le protocole d'accord. Cette délégation, composée de membres du ministère de l'Enseignement supérieur algérien et de professeurs des universités d'Alger, d'Oran, d'Annaba et de Mostaganem, spécialistes en environnement marin, biodiversité, aquaculture et halieutique, sera conduite par le professeur Hafid Aourag, physicien reconnu, dont le nom a été cité pour le prix Nobel de Physique en 2006 et directeur depuis novembre 2008 de la nouvelle Direction Générale de la Recherche et du développement technologique au sein du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Les coopérations de l'Ifremer avec l'Algérie sont à ce jour ponctuelles et concernent principalement les domaines de la géophysique marine, de l'halieutique et de l'évaluation de la contamination chimique du bassin méditerranéen. Par cet accord, les deux partenaires entendent renforcer ces coopérations et les élargir à d'autres thématiques.

Les principaux domaines de coopération visés dans cet accord portent sur : les ressources vivantes (pêche et aquaculture), l'économie des pêches et la technologie des pêches, l'océanographie physique, les géosciences marines, l'environnement côtier, les technologies marines et les outils d'exploration des océans.

Cette coopération est destinée à favoriser les programmes de recherche menés conjointement, la formation et l'échange de personnel, le partage d'informations scientifiques et l'élaboration de réponses communes aux appels d'offres ou aux appels à proposition de projets scientifiques (d'origine communautaire ou extra-communautaire).

Ce protocole d'accord s'inscrit dans la démarche entreprise par l'Ifremer pour développer une coopération internationale ciblée et accroître son action et ses partenariats en Méditerranée.

Contacts presse :

Marion Le Foll – Johanna Martin – 01 46 48 22 42/40 – presse@ifremer.fr